

est devenue proverbiale. Il fallait que mon homme payât pour s'être laissé prendre, et quatre fois plus cher que l'on n'exige ordinairement, quand on fait les choses avec honnêteté. Ce qui n'est pas tout-à-fait dans les règles... L'homme lésé, qui n'a pour défense que ses pleurs, qui, du reste sont éternelles, comme les neiges d'en haut, vint en sirottant conter son malheur à un farceur qui n'entend pas raison, quand il s'agit de démasquer les fourbes. Après avoir ouï l'affaire, il conseilla l'homme enfoncé, de résister à la demande qu'on lui faisait, et qui fut en conséquence poursuivi. L'affaire fut plaidée devant votre ami le juge *Coq-à-Pâne*, qui après avoir entendu les témoignages des parties, ne crût pas l'affaire assez claire pour donner de suite jugement. Il voulait sans doute demander les lumières du Saint Esprit, avant de prononcer l'arrêt qui devait condamner un *Breton* à des chagrins qui devaient durer toujours. Tout le monde ici, et c'est un fameux monde que celui-là, avait d'avance condamné le pauvre *Breton*. Les témoins revenus de la ville annonçaient avec une joie indicible qu'il avait perdu, et lui conseillaient avec une amère ironie de faire payer à son conseil les frais du procès. Ce dernier, croyant la nouvelle réelle, regrettait presque d'avoir eu le courage de donner un bon avis. Il fut assailli et blâmé par tous, voir même par le bel O — qui, lui, n'était pas témoin ni intéressé, mais un autre lui-même l'était et cela lui revenait au même. Le beau et spirituel O —, ne cessait de le rallier (à la Laurin s'entend)...vous entendez bien, sacrédié, disait-il, que c'était une affaire, sacrédié, dont à laquelle, vous entendez bien il n'y avait pas de doute. C'était clair sacrédié que le *Breton*, vous entendez bien, devait perdre. J'ai émané sacrédié mon opinion avant le procès et vous entendez bien qu'elle devait sacrédié être correcte... c'est cela sacrédié et puis au reste, vous entendez bien qu'une telle action ne pouvait être défendue. Le pauvre conseil était écrasé par un raisonnement aussi positif et aussi logique ; il se contentait de dire... attendons la fin, attendons le jugement... et on riait sacrédié de sa folle espérance, vous entendez bien. Il se fit une nuit affreuse pour le pauvre *Breton* qui inonda sa couche de pleurs et dont les plaintes lamentablement sonores, empêchèrent sa pauvre femme et ses quelque douze enfans de fermer l'œil, de la nuit. Le conseil, tout en espérant encore, était devenu pensif comme un pénitent qui cherche la porte du ciel et semblait maudire cet élan de probité qui l'avait comme entraîné dans cette affaire. Il se coucha tout de même, car il faut dormir avant tout, surtout quand on est fatigué, abattu, pulvérisé, broyé, comme il l'avait été pendant une longue journée, par la force argumentative des sacrédiés et des vous entendez bien. "Le char du cocher des chevaux qui traînent l'aurore" avait à peine fait entendre le bruit de ses roues dorées ou argentées, (comme vous les voudrez) que le conseil salvait de ses deux mains la venue du jour. Il lui semblait que ce jour était pour lui un jour de rétribution. Il interrogeait toutes les personnes qui pouvaient lui donner des nouvelles du jugement qui devait avoir alors été rendu par la cour... pas de nouvelles encore, c'était souffrant, c'était embêtant. Enfin à l'heure où il se rendait à la messe, c'est-à-dire une heure avant ou après la messe, il voit venir à lui quelqu'un dont la figure portait l'empreinte d'une bonne nouvelle... il l'avait deviné. On lui annonça que le *Breton*, avait eu gain de cause et que le Notaire et la partie dont il était le procureur en étaient pour les frais. Imaginez-vous la joie du conseil... comme il se sentait soulagé... un cauchemar affreux l'avait étreint et voilà qu'il le sent se détacher et tomber comme par enchantement. Ah ! c'était beau de le voir re-